

8 février 2017 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le génocide arménien et sur les relations entre la France et l'Arménie, à Paris le 8 février 2017.

Mesdames, Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Madame la maire de Paris,

Madame la présidente du Conseil régional,

Mesdames, Messieurs qui êtes ici, amis de l'Arménie et Arméniens de France,

C'est la quatrième fois que je viens devant vous à l'occasion de ce dîner qui est devenu une institution. Je demande à chaque fois de parler au début car je vous connais bien. Je sais qu'à partir d'une certaine heure, l'envie d'aller discuter avec d'autres est irrésistible parce que vous vous rencontrez souvent mais que vous avez la conviction que cette cérémonie est un peu particulière puisqu'elle vous rassemble tous. Elle rassemble bien plus que vous. Elle rassemble ici toutes les familles politiques qui se sont à chaque fois engagées pour que la cause qui est la vôtre puisse être portée au plus haut niveau, et que le Parlement puisse, à chaque fois qu'il en a eu l'occasion, voter - avant beaucoup d'autres Parlements - des lois qui ont permis, d'abord, la reconnaissance du génocide, et ensuite - car le Parlement l'a votée deux fois- la pénalisation du négationnisme.

Je suis conscient que c'est la dernière fois que je m'exprime devant vous comme président de la République. Je vous remercie.

J'ai bien relevé ceux qui avaient applaudi et les autres mais je pense que ce qui nous unit est bien plus qu'une reconnaissance liée à un drame et une tragédie, le génocide.

Ce qui nous réunit, c'est une conception de la France et de la République. Une France qui doit parler fort parce qu'elle est attendue pour apporter les solutions conduisant à la paix ou à des solutions politiques, et aussi une France qui défend des valeurs partout dans le monde. C'est pourquoi, dans notre histoire, il y a eu des hommes et des femmes qui se sont engagés pour la cause arménienne. Parfois, ils ne connaissaient rien de l'Arménie, ils n'y étaient jamais allés. Parfois, ils n'avaient jamais rencontré d'Arméniens avant qu'ils ne viennent ici, en France. Mais ils sentaient qu'il y avait là-bas et ensuite, ici, des hommes et des femmes qui étaient martyrisés parce qu'ils étaient Arméniens et ce qui explique qu'un homme comme JAURÈS se soit très tôt engagé pour la cause arménienne. Il n'y avait sans doute pas à Carmaux beaucoup d'Arméniens dans ce que l'on appelle une circonscription - il n'y a pas besoin d'avoir des Arméniens dans sa circonscription quand on est élu de la République pour porter la cause arménienne.

Ensuite, ces hommes et ces femmes, génération après génération, se sont engagés parce que chaque fois qu'il y avait un peuple martyr, il y avait toujours cette référence à ce qui s'était produit en 1915 : le génocide. D'autres tragédies terribles se sont produites au cours de ce XXe siècle qui ont pu, par leur intensité, faire oublier ou, à un moment, occulter ce qui s'était produit en 1915. Mais comme il a été rappelé par votre grand historien qui s'est exprimé, c'était finalement un génocide qui venait après un autre et qui était suivi par d'autres. Encore aujourd'hui, nous sommes conscients que des crimes contre l'humanité se produisent, qui vont bien au-delà des crimes de guerre et qui déjà méritent les sanctions les plus sévères de la justice internationale.

Notre devoir, c'est à travers cette manifestation d'aujourd'hui, de parler de tout drame sur notre

notre devoir, c'est, à travers cette manifestation d'aujourd'hui, de parler de tout drame sur notre planète et de n'en isoler aucun en considérant qu'il y aurait comme une hiérarchie entre les souffrances. Chaque fois qu'il y a une population, qu'il y a une nation, qu'il y a même une catégorie au sein d'une nation qui est martyrisée pour ce qu'elle est, le produit d'une histoire, alors nous devons agir.

Ce rendez-vous d'aujourd'hui est celui de la mémoire, celle que vous transmettez, celle que vous cultivez, celle que vous célébrez puisqu'il y a plus de 100 ans, il y avait ce malheur du génocide. Et puis c'est aussi le rendez-vous de la fidélité à ce qu'est cette terre d'Orient, à ces chrétiens d'Orient, aussi à ces innocents qui sont morts il y a plus de 100 ans et qui, aujourd'hui, sont encore frappés sur la même terre, comme s'il y avait des fatalités qui s'abattaient sur les peuples et sur les nations, comme s'il y avait une répétition des actes les plus horribles.

Mais vous avez aussi la volonté d'être fidèles à la France. Quand vous vous rassemblez ici, vous êtes fidèles à votre patrie, à ce qu'elle porte. En ce sens, vous êtes pleinement Français.

Nous sommes aussi conscients, dans ces heures particulièrement dramatiques, que notre pays a toujours été un phare pour ceux qui luttent pour la liberté et aussi un havre pour ceux qui sont persécutés. C'est à la fois un héritage de notre histoire, une responsabilité pour aujourd'hui et un devoir pour demain. Nous sommes conscients que nous devons accueillir les pourchassés, les persécutés, les rescapés parce que c'est un devoir mais c'est aussi une chance, une opportunité que ceux qui n'ont rien, qui viennent ici, sur cette terre, peuvent demain prendre des responsabilités, accéder aux fonctions les plus éminentes et être capables d'enrichir la communauté nationale.

Cette leçon vaut pour nous et nous devons d'ailleurs parfois nous la rappeler à nous-mêmes quand nous pouvons y manquer. Elle vaut également pour les grands pays : pour les États-Unis qui ont vu, comme la France, les idées des Lumières inspirer la construction de leur nation et leur ont donné une responsabilité morale. C'est pourquoi nous ne pouvons pas accepter qu'il puisse y avoir une grande nation, comme les États-Unis d'Amérique, qui puisse imaginer qu'il faille ériger des murs ou empêcher d'entrer des populations parce qu'elles viennent de pays qui sont en plus des pays ravagés par les guerres.

Ce soir, j'ai été ému, comme vous, par les propos de Mgr SARKISSIAN, l'évêque apostolique arménien d'Alep, parce qu'il vient d'Alep, une ville martyre, qui est aussi une ville qui, pour vous, a une signification particulière comme Deir ez-Zor, parce que c'est là que les Arméniens avaient été déportés, emmenés de force, au bord de l'épuisement et puis ensuite, assassinés. C'était à Alep et c'est encore à Alep qu'il y a des terroristes qui massacrent, qui tuent, qui violent et qui empêchent que nous puissions trouver une solution politique.

Alors il y en a toujours qui veulent nier ce qu'ils ont pu faire ou ce qu'ils pourraient commettre. Nier les massacres d'hier, c'est finalement autoriser les massacres d'aujourd'hui. Vous connaissez mon engagement en faveur d'une législation pénalisant les propos et les écrits visant à nier la réalité du génocide arménien. Dès le mois d'octobre 2006, c'était il y a 10 ans, j'étais alors député, j'avais mis à la disposition de ce texte pénalisant les négations du génocide la fenêtre parlementaire du groupe socialiste. Cette démarche n'avait pas pu aboutir.

Mais en 2012, une proposition de loi avait finalement été votée par l'Assemblée nationale.

C'était Madame BOYER qui portait ce texte. J'avais demandé au Sénat qui, à l'époque, était présidé par Jean-Pierre BEL de soutenir cette initiative. Elle avait rassemblé une majorité. Ce qui confirme ce que je vous disais : quand il y a de grandes causes, nous trouvons de grands rassemblements. La France peut se diviser cela peut lui arriver, notamment à l'occasion des élections, pas à l'occasion des primaires, rassurez-vous, mais à l'occasion des élections, mais elle sait aussi se rassembler, ce qui fait sa force parce que s'il y a des clivages heureusement qu'il y a des sensibilités différentes dans notre pays nous avons besoin de cette unité sur l'essentiel.

Alors il y avait eu une majorité large pour adopter ce texte juste avant une élection présidentielle.

C'est souvent à ce moment-là que la lucidité allez comprendre saisit un certain nombre de parlementaires et même de candidats à la présidence de la République.

Mais ce texte avait été censuré par le Conseil constitutionnel. Parallèlement et comme il a été

rappelé par Mourad PAPAZIAN, il y avait ce procès PERINÇEK devant la Cour européenne des droits de l'homme. La France a décidé à ce moment-là de s'engager aux côtés de la Suisse pour porter cette procédure jusqu'au bout et avoir c'était notre espoir une décision de la Cour européenne des droits de l'homme qui nous aurait permis d'agir dans le cadre national. Nous n'avons pas pu obtenir là encore une décision conforme à nos attentes mais c'est dans ces circonstances et vous vous en souvenez, c'était l'année dernière que j'ai confié une mission de réflexion au grand juriste qu'est Jean-Paul COSTA, qui lui-même est un ancien président français de la Cour européenne des droits de l'homme, pour qu'il nous dise comment nous pouvions espérer trouver un cheminement.

Je salue la qualité de son travail car il devait conjuguer la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme avec celle du Conseil constitutionnel. C'est ce travail qui a servi de base à un amendement qui a été voté là aussi à une large majorité lors du débat sur la loi égalité et citoyenneté. Il s'agissait de réprimer la négation ou la banalisation outrancière d'un crime de génocide, d'un crime contre l'humanité ou d'un crime de guerre lorsque les propos tenus constituent une incitation à la violence ou à la haine. Nous avons donc fait attention à ne pas prendre un génocide ou un crime en particulier mais de les prendre tous et de considérer que le négationnisme pouvait être qualifié dès lors qu'il était lui-même une incitation à la haine. Il ne s'agissait pas de contester une liberté, y compris celle de s'exprimer : il s'agissait de montrer qu'il n'y avait plus de liberté quand l'expression était en soi une atteinte à la liberté.

Néanmoins, le Conseil constitutionnel, dont les décisions s'imposent à tous et donc à nous tous, a considéré qu'en l'absence d'une décision judiciaire préalable qualifiant les faits de génocide ou de crime contre l'humanité, une telle disposition portait une atteinte disproportionnée à la liberté d'expression. Comme le génocide s'est produit en 1915 et qu'il n'y avait pas à ce moment-là de reconnaissance possible et de justice pouvant qualifier les faits de génocide, de crime contre l'humanité ou de crime de guerre, alors il y a un vide juridique qui peut permettre aux négationnistes de s'engouffrer. C'est là que nous devons continuer à agir.

Je mesure combien est vive votre émotion, parce que c'est un combat - non pas pour une cause qui vous serait particulière, parce que nous avons voulu justement élargir le champ - & c'est un combat pour la vérité, pour la transparence, afin que les haines séculaires ne puissent pas prospérer et ne puissent pas persister à nier le crime.

Mais je veux vous rassurer, car votre combat n'est jamais gagné en totalité. Vous n'aurez jamais complètement la satisfaction. Parce qu'il faudra que vous ayez la reconnaissance partout, c'est-à-dire de manière universelle, de ce qu'est le génocide arménien. Donc, vous devez considérer qu'étape par étape, vous avancez, que votre combat, non seulement est juste, mais qu'il progresse. Vous devez transmettre à chaque génération qu'il faudra de toute façon lutter, que rien n'est acquis et que rien ne viendra, sans qu'il y ait cet engagement, le vôtre, celui dont vous avez aussi hérité et que vous devez transmettre.

C'est d'ailleurs une leçon pour tous les combats, pour tous les engagements, pour toutes les luttes. Nous n'avons jamais terminé. Il n'y a pas de chemin qui s'arrête. Il y a toujours à poursuivre, inlassablement, ce que nous croyons juste.

J'ai voulu également que notre pays soutienne la recherche, l'enseignement sur les génocides et les crimes de masse. C'est la raison pour laquelle la ministre de l'Éducation nationale, Najat VALLAUD-BELKACEM, a installé, au mois d'octobre dernier, une mission qui est présidée par le grand historien Vincent DUCLERT, qui est composée de cinquante professeurs et chercheurs de douze nationalités différentes.

Vincent DUCLERT est un grand historien de l'affaire DREYFUS. C'est à ce moment-là qu'il y a eu aussi la prise de conscience que l'injustice faite à un juif pouvait être aussi une injustice faite à toutes les femmes et à tous les hommes, qui, parce qu'ils n'étaient pas de telle religion ou de telle origine, pouvaient être à un moment mis en cause, suspectés. C'est la raison aussi pour laquelle ceux qui se sont engagés pour DREYFUS se sont engagés aussi pour la cause arménienne.

La France a toujours voulu soutenir les Arméniens dans leur combat pour la reconnaissance du

génocide. La mission conduite par Vincent DUCLERT travaillera aussi je vous l'annonce ici sur les modalités d'instituer une journée nationale de commémoration de tous les génocides, crimes de guerre et crimes contre l'Humanité, et donc le génocide arménien.

Une journée nationale pourra donc être dédiée à la mémoire du génocide.

Beaucoup d'autres pays sont avec nous pour faire avancer cette cause. Vous avez voulu ce soir remettre une médaille à nos amis allemands, le Président du Bundestag, Norbert LAMMERT, et le député allemand Cem ÖZDEMİR, qui ont été les artisans de la résolution du Bundestag.

Vous suivez également de près la situation en Turquie et vous faites toujours la distinction entre l'Etat et le peuple turc. Vous saluez vous avez raison les voix courageuses qui portent le message de la vérité en Turquie.

Je pense d'abord à Hrant DINK, ce journaliste de Turquie, qui est mort, il y a dix ans exactement. J'avais tenu à rencontrer sa veuve lorsque je suis allé en Turquie moi-même en 2014. Vous avez également salué Garo PAYLAN, député turc d'origine arménienne, suspendu pour plusieurs séances pour avoir parlé du génocide dans l'enceinte du Parlement turc.

Alors, quel est notre devoir, nous, la France ? C'est de soutenir toutes les initiatives, d'où qu'elles viennent, où qu'elles soient, afin d'aider à la reconnaissance du génocide et de faire en sorte que cette cause-là puisse être portée aussi en Turquie qui doit aller vers la reconnaissance.

Cette année 2017 marque le 25ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la République d'Arménie. Il faut saluer le peuple arménien, qui peut être fier d'avoir bâti une République et qui l'a fait grâce à vous aussi, grâce à l'indéfectible soutien de la diaspora.

Pour ce 25ème anniversaire, j'ai invité le Président SARKISSIAN à effectuer une visite officielle à Paris. Elle aura lieu le 8 mars prochain. Journée des Femmes. Donc, les femmes Arméniennes seront particulièrement invitées je l'espère à toutes les cérémonies - je sais qu'il y en a ici qui se sont déjà rassemblées. Ce sera pour nous l'occasion d'évoquer, avec le Président arménien, les relations sur le plan économique, sur le plan culturel, sur la coopération universitaire. Je rappelle que l'Arménie la France y est pour beaucoup a été choisie pour accueillir le prochain Sommet, en 2018, de l'Organisation internationale de la Francophonie.

J'aurai également avec le Président SARKISSIAN une discussion sur le conflit du Haut-Karabagh. Parce que la France a une responsabilité particulière, en tant que coprésident du Groupe de Minsk, avec la Russie et les Etats-Unis. L'urgence car il y a urgence est de trouver une issue à ce conflit, parce que les affrontements meurtriers qui se sont produits au cours de ces terribles journées du 2 au 5 avril nous rappellent qu'il y a des morts tous les jours ou presque au Haut-Karabagh.

Donc, nous devons agir. Nous devons agir, d'abord, pour faire cesser les hostilités quand elles se produisent - c'est ce que nous avons fait avec nos partenaires russes et américains : il y a eu l'arrêt des combats, l'ouverture d'un dialogue, une trêve.

Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une trêve, car le cessez-le-feu n'est pas la solution. Nous devons ouvrir de véritables négociations pour le règlement du conflit. Ce serait une grave faute, une fois encore, de considérer que la situation est stabilisée. Nous devons trouver des éléments du règlement du conflit. Nous les connaissons : ils ont été fixés et ce sont les principes de Madrid - je ne vais pas les énoncer ici - mais nous savons qu'ils déboucheront s'ils sont appliqués, sur l'autodétermination du Haut-Karabagh. La France va donc organiser une rencontre pour que nous puissions avancer sur cette voie avec l'Azerbaïdjan et l'Arménie.

Ce qui vaut pour le Haut-Karabagh vaut également pour les relations entre l'Arménie et la Turquie. Là aussi, la normalisation est au point mort. Je réaffirme ici que tout doit être entrepris pour que la frontière terrestre entre l'Arménie et la Turquie soit enfin ouverte, conformément aux engagements qui avaient été pris.

Voilà ce que fait la France au niveau international. Au cours de cette soirée, vous avez, bien sûr, évoqué les questions qui peuvent aussi nous unir : pour la reconnaissance et surtout la pénalisation du négationnisme. Mais vous avez aussi les yeux tournés vers l'Arménie et les conflits qui peuvent menacer son intégrité. Vous êtes pour des solutions de paix, partout, et vous avez fermement parlé de la Syrie. Vous avez évoqué d'autres questions qui peuvent être mesurées

avez forcé de parler de la Syrie. vous avez évoqué d'autres peuples qui peuvent être massacrés. Nous sommes ici pour parler des relations entre la France et l'Arménie, mais aussi pour parler du meilleur de la France. Parce que vous êtes le meilleur de la France. Parce que les Arméniens, qui luttent pour leur indépendance, ont été défendus par les plus grandes voix de la culture et de la politique française. Parce que les Arméniens, lorsqu'ils ont été jetés sur les routes de l'exil, ont été accueillis en France, ce pays qui leur a ouvert les bras. Parce que ce que vous êtes devenus, hommes, femmes, enfants, qui avez par vos ascendants, été accueillis ici, vous nous l'avez rendu. Vous vous êtes engagés dans l'économie, dans les arts, dans la politique, dans tant de métiers qui ont permis à la France d'être plus belle et plus grande.

Vous êtes le visage de toutes les associations arméniennes, car vous devez avoir vos clivages aussi, je les connais. Vous vous aimez très fort ce soir et demain, vous reprendrez vos vaines querelles, vous aussi. Mais vous avez des associations qui ont été capables et c'est leur force, et vous l'avez montré ce soir de s'unir et de se rassembler dans ce conseil de coordination exceptionnel par sa capacité à avoir justement des rendez-vous comme celui-là. Je veux ici féliciter ses deux coprésidents, car ils sont pour beaucoup pour le succès de cette mission.

Vous êtes un visage, un reflet de la diversité de notre pays, mais par votre engagement, vous êtes aussi un pilier de son unité. L'unité française n'a jamais été une uniformité et elle est formée par des myriades d'histoires personnelles, de parcours multiples, qui font que nous sommes une Nation qui se construit chaque jour et qui s'enrichit.

Dans ce combat, les Français d'origine arménienne n'ont jamais manqué à la République. Chaque fois qu'il y a eu des instants où il fallait faire des choix, les Arméniens ont toujours été du bon côté et se sont engagés encore plus que si cela n'avait pas été la patrie qui les avait accueillis, pour que justement, cette patrie demeure.

La France, aujourd'hui connaît d'autres défis, fait face à d'autres menaces que celles du passé et vous avez eu raison d'évoquer le terrorisme qui nous a si douloureusement frappés ces dernières années. La France a besoin, dans ces circonstances, de votre courage, de votre témoignage, de votre constance, de votre vitalité, car celles et ceux qui ont vécu des épreuves par leur histoire peuvent mieux faire comprendre à d'autres comment il faut résister, comment il est possible de nous dépasser, comment il est effectivement clair que nous pouvons surmonter les pires épreuves qu'un peuple peut connaître. Vous, vous le savez, et vous avez réussi à transmettre ce témoignage de vérité.

La France a besoin aussi de votre engagement, face à l'intolérance, face au repli, face à la haine qui peuvent ne pas toujours avoir le même visage mais qui ont toujours les mêmes arguments et les mêmes instruments pour ériger la peur en réflexe politique.

Pour ce qui me concerne, au-delà du mois de mai, je serai toujours à vos côtés, parce que je l'ai toujours été ! Je n'aurai pas la même responsabilité, mais j'aurai la même conviction, parce que la cause que vous défendez ne tient pas à une circonstance pour ce qui me concerne. Elle ne tient pas à une fonction. Elle tient à une conviction. C'est avec des convictions qu'on construit sa vie, et c'est avec des convictions qu'on construit à chaque fois, à chaque étape, les buts que l'on s'est assignés. Ces buts, en ce qui me concerne, c'est la vérité, c'est la justice et c'est la liberté.
Merci.